

---

---

## NOTICE SUR UN ICHTHYOSAURE

**Trouvé dans la craie, à Saint-Sauveur,**

Lue à la séance publique du 5 juin 1851.

---

En demandant aujourd'hui la parole, je n'ai point la prétention de résoudre un de ces problèmes ardu, téméraires, et d'une solution au-dessus de la science actuelle.

Je viens simplement constater que les études des sciences naturelles ont pris place parmi vous, et que vous leur accordez estime et honneur. Je ne fais qu'apporter une pierre pour le monument que le génie humain en travail prépare à l'histoire de notre planète sur tous les points de sa superficie. Je veux vous entretenir de la découverte récente d'un de ces monstrueux reptiles que l'Océan enfantait dans les incandescentes périodes de son jeune âge, et qui remplaçaient alors les énormes baleines de nos jours. Je vous apporte les restes parlants d'une espèce nouvelle d'ichthyosaure, trouvée dans des circonstances non encore signalées.

Dans le cours de février dernier, M. Sibilat, propriétaire à Saint-Sauveur, faisait, contre les bois des Louptières, extraire de la marne dans la couche calcaire qui repose sur les sables ferrugineux de la Puisaye, et qui se rapporte à la craie chloritée de Cuvier et Bron-

gniar, et plus particulièrement à l'étage sénonien de M. Alcide d'Orbigny. Comme cette marne est presque superficielle, on la tirait d'un trou qui n'avait pas plus de trois mètres de profondeur.

Les ouvriers employés à ce travail découvrirent tout-à-coup des ossements et reconnurent qu'ils régnaient sérialement sur une certaine longueur. Au lieu de recueillir tous ces importants matériaux, ils se contentèrent d'en mettre quelques-uns de côté, et ils roulèrent pêle-mêle le reste sur la masse de marne extraite.

J'étais absent à cette époque. De retour à Saint-Sauveur, j'entendis raconter cette trouvaille d'ossements. Aussitôt de chercher la vérité en remontant à la source du bruit. Mais j'arrivais encore trop tard.

Chacun des ouvriers avait emporté chez lui plusieurs de ces os ; ils avaient voulu s'assurer de leur nature, et ils les avaient presque tous mutilés ou détruits : ils n'en conservaient quelques-uns que comme simples objets de curiosité.

Il me fut assez facile de me les procurer. M. Sibilat, lui même, me donna ceux qu'il possédait.

La possession du reste de ces ossements me causa les plus vifs regrets sur la perte de ceux qui me manquaient. Je venais de constater la découverte d'un ichthyosaure dans l'étage turonien de la craie. Le corps complet de cet animal était déposé dans une couche formée de grains très-menus, et qui conservent à peine les empreintes de quelques testacés. Le squelette avait été trouvé complet, puisque je possédais des dents, des vertèbres abdominales et des vertèbres caudales. Le manque de la plupart des ossements était donc un véritable dommage pour la science.

Je mets sous vos yeux cinq vertèbres du ventre, dans leur intégrité presque totale. Ce sont de grands disques qui ont une largeur plus que triple de leur épaisseur ; ils sont profondément concaves sur les deux faces. Leur seul aspect indique qu'ils ont appartenu à un animal du genre ichthyosaure.

Ces vertèbres ont de 36 à 38 lignes de diamètre sur 12, 13 et 14 lignes d'épaisseur.

Toute espèce de doute, si l'on pouvait en conserver à ce sujet, serait levée à l'instant par l'inspection de ces cinq dents, qui sont coniques, pleines à leur base, avec un émail régulièrement cannelé. Ce sont les véritables dents d'un ichthyosaure. Elles ont de 13 à 16 lignes de longueur.

Vous pouvez voir une vertèbre caudale en parfait état de conservation.

Je ne puis vous montrer que des fragments de côtes et quelques débris de membres.

Vous remarquerez les fragments de ces vertèbres les plus larges et les plus épaisses que les ouvriers ont ainsi mutilées pour s'assurer de leur structure intérieure.

Si l'on compare ces ossements avec ceux de leurs anciens congénères dont la grandeur a pu être déterminée, on n'accordera pas moins de 25 pieds de long (8 à 9 mètres) à notre individu.

L'animal, dont vous voyez quelques débris, appartenait au genre ichthyosaure ; il faisait partie de ces grands reptiles marins qui vivaient dans l'étendue des vastes océans, où leurs pattes, parfaitement conformées pour la vitesse de la natation, les mettaient à même de s'élancer avec rapidité sur toute espèce de proie. Ces animaux, d'après leurs caractères dentaires, étaient essentiellement carnivores.

J'ai déterminé le genre de ce reptile et je lui ai assigné sa place dans l'échelle zoologique. Il me reste maintenant à l'envisager sous le double point de vue de la paléontologie et de la géologie : ou, pour m'énoncer avec plus de clarté, il me reste à l'étudier sous le rapport du terrain où il fut trouvé et sous le rapport des connaissances que la science possède déjà sur ces animaux étonnants.

Je le répète, cet ichthyosaure a été rencontré dans le calcaire marneux que l'on exploite dans le pays pour l'amélioration des terres arables. Son état de conservation est d'autant plus surprenant que ce

terrain n'offre guère que les empreintes presque toujours méconnaissables des fossiles qu'il renferme, dans sa texture fine, serrée et excessivement friable.

Ce calcaire repose immédiatement sur la dune de sable ferrugineux qui traverse la Puisaye dans toute sa longueur. L'endroit où ce reptile fut trouvé touche au sable, dont son squelette n'était distant que de quelques pieds. Il est donc impossible de disputer sur ce gisement.

Ce même calcaire appartient sans contredit à la *craie chloritée*, et les testacés fossiles de ce terrain sont ceux que M. Alcide d'Orbigny assigne à son *étage turonien*.

Mais la science paléontologique n'admet pas l'existence des ichthyosaures dans des couches aussi modernes. Les oryctographes anglais et allemands ne leur font point dépasser l'étage oxfordien.

M. Pictet (1844, t. IV, p. 370) publie que le *coral-rag* n'a déjà plus d'*ichthyosaures*.

M. Alcide d'Orbigny (1850, t. I, p. 210) écrit que les derniers *ichthyosaures* ont été rencontrés dans son *étage collovien*, qui fait partie de l'*oxford-clay* des Anglais. Dans sa table synoptique sur l'apparition successive des reptiles, il désigne cet étage comme limite suprême de ces animaux.

Tel est le résultat des longues et laborieuses recherches faites tant en Europe qu'en Amérique: Ce point paraissait décidé.

Mais la science n'avait pas dit son dernier mot.

Le 27 février 1849, je lisais à l'Académie des Sciences une Notice (que vous avez insérée dans votre Bulletin, t. III, p. 154), qui annonçait la découverte d'ossements d'*ichthyosaures* dans les *marnes kimméridiennes* des environs de *Saint-Sauveur*. Ces ossements furent mis sous les yeux du public. L'autorité des noms de MM. de Blainville et Laurillard ajoutait à l'authenticité de leur détermination. Il est à présumer que M. d'Orbigny n'a pas eu connaissance de ce fait, lorsque l'année suivante il publia son premier volume de Paléontologie.

Non-seulement je prouvais l'existence des ichthyosaures dans les temps kimméridiens, mais j'aurais pu montrer des vertèbres de ces animaux trouvées en *plein calcaire corallien* : j'aurais pu montrer une de leurs dents recueillie par moi dans le sol néocomien.

Aujourd'hui je vous apporte les beaux et incontestables débris d'un *ichthyosaure gisant dans les étages les plus modernes de la craie*.

Voilà donc la perpétuité non interrompue des ichthyosaures établie depuis l'époque triasique (étage conchylien de Lunéville) jusqu'à la fin des terrains crétacés.

Jusqu'à ce jour, c'est le genre zoologique, parmi les vertébrés, qui possède le certificat de la plus longue durée d'apparition sur notre planète. Qui pourrait assurer que, par la suite, sa disparition ne sera pas encore officiellement retardée ?

Messieurs, c'est de cette manière que la science procède dans ses recherches, et qu'elle marche à une solution définitive qui n'est plus qu'une question de temps.

J.-B. ROBINEAU-DESVOIDY.

#### Note.

M. le professeur Graliot, qui s'occupe avec un soin particulier de la recherche des fossiles néocomiens, a eu l'extrême obligeance de me communiquer *une dent et une vertèbre caudale d'ichthyosaure*, trouvées aux environs d'Egriselles près d'Auxerre. M. Vachey, avec sa complaisance ordinaire, a dessiné ces deux ossements. Ce dessin sera joint à la planche de mon ichthyosaure trouvé dans la craie.

Avec l'observation se continuent les heureuses découvertes faites sur notre département. Nous sommes dans la bonne voie : tâchons d'y persévérer. L'ichthyosaure est maintenant signalé sur la majeure partie de nos terrains jusqu'aux formations tertiaires. Nous ne saurions trop engager nos confrères, qui vivent sur le gault et qui y font des recherches journalières, à diriger leur attention sur les débris de

cet intéressant reptile, dont la manifestation complèterait alors la série continue de son existence sur les formations jurassiques et crétacées.

M. Vachey a pareillement dessiné deux dents trouvées dans le terrain néocomien des environs de Saint-Sauveur. Elles sont coniques et aiguës. Elles ont dû appartenir à des individus de la tribu des crocodyliens, peut-être même à de vrais crocodiles.

Qu'il me soit encore permis de remercier M. Graliot pour les beaux débris de crustacés néocomiens qu'il a pareillement mis à ma disposition. Ces débris indiquent dans ces crustacés des créations bien différentes de celles qui ont pu les suivre dans les âges postérieurs ; ils vont commencer à compléter mon premier travail, et leur étude, sans nous apporter encore des résultats parfaits, aura le singulier avantage de nous dévoiler des organisations nouvelles pour la science. Je m'occuperai de ce nouveau travail dans le plus court délai.

